Royaume du Maroc

Ministère de l'Education Nationale,
du Préscolaire et des Sports

# *Cadre de référence de l'examen national du baccalauréat Professionnel*

## *Discipline : Épreuve de synthèse en matières professionnelles*

## *Filière : Comptabilité*

**Version : 2022**

Royaume du Maroc
Centre National de l'Evaluation des Examens
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports

***Centre National de l'Evaluation et des Examens***

# Sommaire


I. Introduction ..... 3
II. Objectifs ..... 3
III. Structure du cadre de référence ..... 3
IV. Fonctionnalité du cadre de référence ..... 4
V. Barème par module ..... 5
VI. Savoirs et habiletés à évaluer ..... 5
VII. Le contenu du cadre référentiel du baccalauréat professionnel de la filière : Comptabilité ..... 7
A) Présentation et structure de l'épreuve de synthèse ..... 7
B) Présentation et structure des éléments du corrigé ..... 7
C) Consignes au correcteur ..... 7
Annexe ..... 12



Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

# I. Introduction

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle a élaboré le cadre de référence relatif à l'examen de synthèse des matières professionnelles, outil méthodologique en la matière, dans le but de faire évoluer, préciser et adapter les outils d'évaluation aux exigences des notes ministérielles inhérentes à l'organisation de l'enseignement des matières professionnelles de la filière Comptabilité.

# II. Objectifs

Les objectifs de ce cadre de référence se présentent comme suit :

- ✓ Harmoniser la vision des différentes commissions d'examen du Baccalauréat National quant aux savoirs et savoir-faire requis, indépendamment de la multiplicité des lectures des référentiels de la formation professionnelle.
- ✓ Viser l'égalité des chances en améliorant le degré de validité des examens certificatifs à travers une meilleure couverture et une meilleure représentativité des programmes.
- ✓ Adopter les mêmes références par les différents intervenants et concernés pour que l'élaboration des examens puisse se réaliser dans l'esprit d'un contrat impliquant enseignants, apprenants et commissions d'examen.
- ✓ Proposer un outil-ressource à même de permettre l'évaluation des examens certificatifs.
- ✓ Offrir des lignes d'orientation en vue d'élaborer les contrôles continus et par conséquent, en exploiter les résultats, dans la perspective de permettre aux apprenants de s'acheminer vers une meilleure maîtrise des contenus des programmes professionnels et des compétences de base inhérentes à ces programmes.

# III. Structure du cadre de référence

Le cadre de référence repose dans son élaboration sur une délimitation à la fois précise et opérationnelle du profil d'un acquis professionnel exemplaire en Comptabilité, au terme du cycle secondaire qualifiant. Dans le même ordre d'idées, le cadre de référence :

- ✓ Circonscrit les contenus et la teneur des programmes des matières professionnelles de la filière Comptabilité et en précise le poids des domaines.
- ✓ Donne une définition opérationnelle des compétences et habiletés assignées au niveau concerné et précise le poids de chaque habileté.
- ✓ Délimite les conditions de réalisation.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

# IV. Fonctionnalité du cadre de référence

Le cadre de référence sert de document de base pour élaborer l'épreuve de synthèse en matières professionnelles de la filière Comptabilité, en tenant compte des critères suivants :

✓ **La couverture**

L'épreuve d'examen se doit de couvrir tous les domaines définis dans le présent cadre de référence relatif aux matières professionnelles de la filière Comptabilité.

✓ **La représentativité**

L'élaboration de l'épreuve d'examen doit tenir compte du poids de chaque domaine et du poids de chaque niveau d'habileté tels que définis dans le présent cadre de référence en vue d'une meilleure représentativité des programmes en vigueur.

✓ **La conformité**

Veiller à ce que les situations d'évaluations soient conformes aux :

- compétences et habiletés ;
- contenus ;
- conditions de réalisation.

# V. Barème par module

Ce tableau détaille le barème par module selon son importance et son poids par rapport aux composantes du domaine de contenu.

| Domaines | Module | Poids modules | Barème | Poids domaine | Durée |
|---|---|---|---|---|---|
| Comptabilité, Droit et Entreprenariat | Comptabilité de gestion | 20 % | 6 /20 | 2/3 | 4 h |
| | Logiciels de gestion | 20 % | 6 /20 | | |
| | Création d'entreprise | 13 % | 4 /20 | | |
| | Législation du travail | 13 % | 4 /20 | | |
| Finance et Budget | Analyse financière | 17 % | 10/20 | 1/3 | 2 h |
| | Les budgets | 17 % | 10/20 | | |

**N.B : une marge de tolérance d'un (1) point entre modules du même domaine est acceptable.**

# VI. Savoirs et habiletés à évaluer

## Épreuve de synthèse (Partie 1) : Comptabilité, Droit et Entreprenariat : 4 heures.

<table>
<tr><th></th><th>Éléments du programme</th><th>Éléments d'évaluation</th></tr>
<tr><td rowspan="3">Comptabilité de gestion</td><td>• Objectifs et concepts fondamentaux de comptabilité de gestion ;<br>• L'évaluation des stocks : inventaire permanent ;<br>• Le coût complet ;<br>• Les en-cours, déchets, rebuts et sous-produits ;</td><td>• Objectifs et concepts fondamentaux de comptabilité de gestion ;<br>• L'évaluation des stocks : uniquement CMUP fin de période et FIFO.<br>• Le coût complet (méthodes des sections d'analyse) ;<br>• Les en-cours, déchets, rebuts et sous-produits ;</td></tr>
<tr><td>Le coût variable ;</td><td>• Tableau d'exploitation différentiel<br>• Seuil de rentabilité : calculs et graphiques<br>• Point mort, indice de sécurité.</td></tr>
<tr><td>L'imputation rationnelle des charges fixes.</td><td>• Activité réelle, activité normale<br>• Coefficient d'imputation rationnelle.<br>• Tableau de répartition des charges indirectes selon l'imputation rationnelle.<br>• Sous-activité, suractivité et interprétation<br>• Calculs des coûts.
<table>
<tr><td></td><td colspan="2">Section principale</td></tr>
<tr><td></td><td>CF</td><td>CV</td></tr>
<tr><td>Total répartition secondaire</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Coefficient d'imputation rationnelle</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Charges fixes imputées</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Bonis/malis</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Total des charges imputées</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Nature UO</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Nombre UO</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>CUO</td><td colspan="2"></td></tr>
</table></td></tr>
</table>

Royaume du Maroc ★ Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

| | | |
|---|---|---|
| **Logiciels de gestion** | • La pratique du logiciel de comptabilité,<br>• Utiliser les fonctions d'un logiciel de gestion commerciale ;<br>• Utiliser un logiciel de paie. | L'épreuve traitera la rédaction de l'aspect pratique des différentes étapes de l'exploitation des trois logiciels. |
| **Création d'entreprise** | • Le contexte général de création d'entreprise ;<br>• L'étude économique ;<br>• L'étude technique ;<br>• L'étude financière ;<br>• Les formalités administratives de création de l'entreprise. | L'épreuve se présentera sous forme de situations évaluant le contexte général et les différentes étapes de création de l'entreprise.<br>Le contexte général doit préciser l'idée de création et le profil d'entrepreneur. |
| **Législation du travail** | • Généralités<br>• Le contrat du travail :<br>• Les obligations de l'employeur<br>• Les obligations du salarié<br>• La durée du travail<br>• Le régime de la sécurité sociale<br>• Les accidents de travail<br>• La cessation du contrat du travail<br>• La représentation des salariés<br>• Les conventions collectives | L'épreuve se présentera sous forme de situations évaluant les connaissances en matière de législation du travail. |

- **Épreuve de synthèse (Partie 2) : Finance et Budget : 2 heures.**

| | Éléments du programme | Éléments d'évaluation |
|---|---|---|
| **Analyse financière** | • Concepts fondamentaux, objectifs et approches de l'analyse financière ;<br>• Analyse des performances de l'activité ;<br>• Analyse de la structure financière de l'entreprise ;<br>• Analyse de la rentabilité. | • Concepts fondamentaux, objectifs et approches de l'analyse financière ;<br>• Analyse des performances de l'activité :<br>o ESG sans retraitements et CAF avec les deux méthodes.<br>o Ratios d'activité **(Annexe n°2)**<br>• Analyse de la structure financière de l'entreprise :<br>o Bilan fonctionnel<br>o les retraitements nécessaires pour passer du bilan comptable au bilan financier<br>o Bilan financier (quatre masses à l'actif et trois masses au passif)<br>o Ratios : **Annexe n°2** |
| **Les budgets** | • Les procédures d'élaboration des budgets ;<br>• Le budget des ventes ;<br>• Le budget des investissements ;<br>• Le budget des charges ;<br>• Le budget de trésorerie ;<br>• Les documents de synthèse prévisionnels (bilan et CPC). | • Schéma général de l'élaboration des budgets<br>• Définitions et objectifs des budgets<br>• Élaboration des budgets sur la base des données fournies dans l'épreuve.<br>• Les méthodes de prévision ne feront pas objet de l'évaluation. |

Royaume du Maroc ★ Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports ★
Centre National de l'Evaluation des Examens

# VII. Le contenu du cadre référentiel du baccalauréat professionnel de la filière : Comptabilité

- **Présentation et structure de l'épreuve de synthèse ;**
- **Présentation et structure des éléments du corrigé ;**
- **Consignes au correcteur ;**
- **Annexes.**

## A) Présentation et structure de l'épreuve de synthèse

**1.** Le sujet se présentera sous la forme de **dossiers** indépendants.
**2.** Chaque dossier peut comporter 1 ou 2 modules.
**3.** Le dossier comportera :
**a.** une présentation de l'entreprise (identité, activité, exercice comptable …) ;
**b.** diverses ressources : des situations et des documents professionnels, annexes, informations complémentaires…
**c.** un travail à faire qui :

- se référera aux niveaux de compétences pédagogiques figurant dans les programmes :
  - niveau d'information :
  - niveau d'expression :
  - niveau de maîtrise d'outils :
  - niveau de maîtrise méthodologique :
- s'inspirera de la liste des verbes d'action : **Annexe n°1**
- portera sur des questions évaluant les connaissances (comptables, financières, juridiques et d'informatique de gestion), la compréhension, l'application, l'analyse et la synthèse.

**3.** Le sujet comportera, outre l'épreuve,

- une NOTE sous forme de consignes à respecter par le candidat.
- une liste des comptes extraite de la liste intégrale du plan comptable général marocain (modèle normal).

**4.** Les nouveautés comptables, juridiques et fiscales seront prises en considération à partir de l'année scolaire qui suit celle de leur entrée en vigueur.

**5.** La durée de l'épreuve de synthèse est de six (6) heures :
- Épreuve de synthèse (Partie 1) : Comptabilité, Droit et Entreprenariat : 4 heures.
- Épreuve de synthèse (Partie 2) : Finance et Budget : 2 heures.

**6.** L'épreuve de l'examen national de synthèse en matière professionnelle de la filière Comptabilité portera sur le programme de la deuxième année.

**N.B. : Les modules du tronc commun et de la première année baccalauréat professionnel de la filière comptabilité sont considérés comme pré-acquis.**

## B) Présentation et structure des éléments du corrigé

1. Le corrigé indicatif est structuré selon l'ordre des questions. Les annexes sont insérées dans le corrigé selon l'ordre du travail à faire.
2. Le corrigé indicatif comporte un barème détaillé et pondéré :
   - Épreuve de synthèse (Partie 1) : note sur 80
   - Épreuve de synthèse (Partie 2) : note sur 40

## C) Consignes au correcteur

**1.** Respecter les consignes du corrigé indicatif.
**2.** Se conformer au barème détaillé du corrigé indicatif.

Royaume du Maroc ★ Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports ★
Centre National de l'Evaluation des Examens

Royaume du Maroc ★ Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

**3.** Prendre en considération les réponses logiques des élèves.
**4.** Éviter la double sanction :

- Accorder la totalité de la note en cas :

- d'utilisation ou d'exploitation d'un résultat incorrect dans la suite du travail ;
- de lecture, d'interprétation ou de commentaire logique d'un résultat incorrect.

- Corriger successivement les questions dépendantes (calculs-annexes-, calculs-commentaires,…)

**5.** Rapporter la note finale de l'élève sur 20 (vingt).

## ANNEXE N° 1 : LISTE DES VERBES D'ÉVALUATION

Pour la normalisation des significations de certains verbes utilisés dans le cadre de l'évaluation (contrôle continu et examen national normalisé) et en vue d'améliorer la qualité de la correction des copies des élèves, la liste ci-après a été préparée.
Les enseignants sont priés de se conformer au contenu de cette liste dans leurs pratiques d'enseignement et d'évaluation.

**NB : il est à signaler que cette liste de verbes n'est pas exhaustive.**

| | VERBES | SIGNIFICATIONS |
|---|---|---|
| 1 | **ANALYSER** | Décomposer une situation, un phénomène, … en vue de découvrir les relations entre les différentes composantes en recherchant les raisons, les interactions, les oppositions, les manifestations, … |
| 2 | **APPLIQUER** | Mettre en œuvre, mettre en pratique (formule, technique, procédé,…). |
| 3 | **APPRÉCIER** | Évaluer l'importance d'un élément (résultats, objectifs, faits, situations, …) par rapport à une référence (temps, espace, normes, cadre théorique, …). |
| 4 | **ARGUMENTER** | Expliquer par un raisonnement ou par des arguments rigoureux (pourquoi on arrive à cette situation, à ce constat, à ce fait, ...). |
| 5 | **CALCULER** | Mettre en œuvre les opérations arithmétiques (addition, soustraction, division, multiplication, …), en faisant apparaître :<br>• Formule ;<br>• Application numérique ;<br>• Résultat. |
| 6 | **CARACTÉRISER** | Spécifier les éléments déterminants, les traits principaux et les signes distinctifs d'une situation, d'un principe, d'un événement, d'une politique, d'un phénomène, … |
| 7 | **CITER** | Dire avec précision, nommer sans aucune explication un élément, un auteur, un principe, … |
| 8 | **CLASSER** | Ordonner avec une certaine logique, dans un ordre déterminé. |
| 9 | **CLASSIFIER** | Distribuer des éléments dans des groupes du même type, répartir par classes, par catégories. |
| 10 | **COMPLETER** | Renseigner un document (tableau, texte, schéma...) comportant quelques informations. |
| 11 | **COMMENTER** | Donner un sens à une chose, en émettant un jugement de valeur, à l'aide des |

| | | |
|---|---|---|
| | | données disponibles et des connaissances personnelles. |
| 12 | **COMPARER** | Rapprocher deux ou plusieurs éléments pour en établir les ressemblances et les différences de façon simultanée. |
| 13 | **DÉCRIRE** | Représenter fidèlement les éléments d'une situation. |
| 14 | **DÉDUIRE** | Faire ressortir une donnée (règle, formule, valeur, taux, …) à partir de résultats, de situations, de décisions, de faits, …. |
| 15 | **DÉFINIR** | Formuler de façon concise, générale et précise les caractères essentiels et les qualités propres d'une notion. |
| 16 | **DÉGAGER** | Extraire un concept, un élément, un fait, une idée, une technique, … qui apparaît de façon implicite dans une situation. |
| 17 | **DÉTERMINER** | Trouver une donnée (valeur, date, quantité, idée, principe, règle,…) en procédant par calcul, déduction, induction, … |
| 18 | **DISTINGUER DIFFÉRENCIER** | Dégager l'élément (ou les éléments) caractéristique(s) qui singularise (ent) une chose par rapport à une autre. |
| 19 | **ÉNUMÉRER ÉNONCER** | Lister un à un les éléments d'un ensemble, passer en revue, sans chercher à expliquer. |
| 20 | **EXPLIQUER** | Faire comprendre, faire connaître en développant les détails d'une situation (les causes, les effets, les différents éléments imbriqués…). |
| 21 | **EXPLICITER** | Rendre clair et compréhensible, ce qui n'est pas à priori intelligible. |
| 22 | **ÉTABLIR** | Construire un tableau en effectuant tous les calculs qui s'imposent. |
| 23 | **ENREGISTRER** | Passer une écriture comptable au journal. |
| 24 | **IDENTIFIER** | Déterminer, à partir d'une situation, la nature d'un élément (nom, type, catégorie, …). |
| 25 | **ILLUSTRER** | Éclairer, à l'aide d'exemples, une notion, un principe, … |
| 26 | **INDIQUER** | Désigner ou signaler une chose par un signe ou un repère. |
| 27 | **INTERPRÉTER** | Donner un sens à un élément (donnée, phénomène, situation, …) à l'aide des données disponibles sans émettre un jugement de valeur. |
| 28 | **JUSTIFIER** | Établir le bien-fondé, la nécessité d'une chose (politique, idée, stratégie, ….) en la montrant comme vraie, juste, réelle, par des arguments, des preuves, des calculs, … |
| 29 | **LIRE** | Donner la signification d'une donnée (un chiffre, une valeur, un ratio, un taux, une tendance, …) |
| 30 | **MONTRER** | Donner les informations nécessaires pour justifier une idée, un fait, un événement, un concept, une réalité, … |



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

| | | |
|---|---|---|
| 31 | **NOMMER** | Attribuer un nom à un élément (courbe, chiffre, quantité, taux, rapport, ...). |
| 32 | **PRÉCISER** | Fixer nettement, à partir d'une situation, un ou plusieurs éléments (idée, règle, principe, cause, conséquence, ...). |
| 33 | **PRÉSENTER** | Faire apparaître les éléments d'une situation. |
| 34 | **QUALIFIER** | Associer une qualité (nom ou nature) à partir d'un ensemble de caractéristiques. |
| 35 | **RELEVER** | Extraire un concept, un élément, un fait, une idée, une technique, ... qui apparaît de façon explicite dans une situation. |
| 36 | **RETROUVER** | Refaire la démarche (de calculs ou de raisonnement) permettant de vérifier un résultat. |
| 37 | **RECONSTITUER** | Effectuer les calculs, le raisonnement, les étapes, les écritures... ayant permis d'obtenir un résultat donné.. |
| 38 | **REMPLIR** | Renseigner un document (tableau, texte, schéma...) ne comportant aucune information. |
| 39 | **SCHÉMATISER** | Traduire sous forme de représentation simplifiée. |
| 40 | **Vérifier** | Examiner une affirmation (réalité économique, comptable, financière, juridique, sociale...) de manière à pouvoir établir si elle est conforme à ce qu'elle doit être. |

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

## Annexe n°2

| Intitulé | Formule |
|---|---|
| **Ratio de marge commerciale** | $\frac{Marge\ brute\ sur\ ventes\ en\ l'état}{Ventes\ de\ marchandises}$ |
| **Ratio d'intégration** | $\frac{Valeur\ ajoutée}{Production\ de\ l'exercice}$ |
| | |
| **Ratio de financement permanent** | $\frac{Ressources\ stables}{Immobilisations}$ |
| **Ratio de rentabilité financière** | $\frac{Résultat\ net}{Capitaux\ propres}$ |
| **Ratio d'endettement global** | $\frac{Total\ des\ dettes}{Total\ passif}$ |
| **Ratio d'autonomie financière** | $\frac{Capitaux\ propres}{Total\ passif}$ |
| **Ratio de capacité de remboursement** | $\frac{Dettes\ de\ financement}{CAF}$ |
| **Ratio de liquidité générale** | $\frac{Actif\ circulant}{DCT}$ |
| **Ratio de liquidité à échéance** | $\frac{Créances\ et\ TVP + Trésorerie\ actif}{DCT}$ |
| **Ratio de liquidité immédiate** | $\frac{Trésorerie\ actif}{DCT}$ |
| **Ratio de solvabilité** | $\frac{Total\ Actif}{Dettes}$ |
| **Ratio de rotation du stock de marchandises** | $\frac{Stock\ moyen\ de\ marchandises}{Achats\ revendus\ de\ marchandises}$ |
| **Ratio de rotation du stock des matières et fournitures** | $\frac{Stock\ moyen\ de\ matières\ et\ fournitures}{Achats\ consommés\ de\ matières\ et\ fournitures}$ |
| **Ratio de rotation du stock de produits finis** | $\frac{Stock\ moyen}{Coût\ de\ production\ des\ produits\ finis}$ |
| **Durée moyenne des Crédits clients** | $\frac{Clients\ et\ comptes\ rattachés}{Chiffre\ d'affaires\ TTC} x\ 360$ |
| **Durée moyenne des Crédits fournisseurs** | $\frac{Fournisseurs\ et\ comptes\ rattachés}{Achats\ nets\ TTC} x\ 360$ |

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

# Annexe

## Programme de formation de la filière Comptabilité

| |
|---|
| **M1. GESTION DES DOCUMENTS (66)** |
| 1. L'objet de la gestion documentaire |
| 2. Les modes de classement |
| 3. Le matériel et mots clés de classement<br>- Les caractéristiques<br>- Les critères de choix |
| 4. Les procédés de classement |
| 5. L'organisation et le contrôle d'un dossier |
| **M2. COMPTABILITÉ GÉNÉRALE : OPERATIONS COURANTES (165)** |
| 1. L'organisation des travaux de la comptabilité |
| 2. La comptabilité des opérations d'achats et de ventes :<br>- Les règles de base de facturation<br>- Calcul et comptabilisation des factures Doit<br>- Calcul et comptabilisation des factures d'avoir<br>- Les frais accessoires liés aux achats et aux ventes<br>- Les avances et acomptes versés sur commandes<br>- Les opérations sur emballages commerciaux<br>- Les prestations de services : |
| 3. L'acquisition des immobilisations :<br>- Les immobilisations corporelles et incorporelles<br>- Les immobilisations financières |
| 4. La comptabilisation des règlements :<br>- Les règlements en espèces<br>- Les chèques, cartes bancaires et ordres de virement<br>- Les effets de commerce<br>- La régularisation du compte banque : état de rapprochement |
| 5. La comptabilisation des opérations financières :<br>- Les TVP<br>- Les prêts<br>- Les emprunts |
| 6. La comptabilisation des éléments divers :<br>- Les charges exceptionnelles<br>- Les produits exceptionnels<br>- Les opérations avec l'exploitant |
| 7. Comptabiliser les moyens de paiement |
| 8. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) |
| • Généralités sur la fiscalité :<br>- Définition des concepts<br>- Le rôle de l'impôt<br>- La classification des impôts<br>- Les sources du droit fiscal |

Royaume du Maroc ★ Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports ★
Centre National de l'Evaluation des Examens

| |
|---|
| - La technique d'établissement de l'impôt |
| • La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :<br>- Les mécanismes de la TVA<br>- Le champ d'application<br>- L'assiette d'imposition<br>- Les taux de TVA<br>- Le fait générateur de TVA<br>- Les déductions de TVA<br>- Les régimes de déclaration de TVA<br>- L'établissement de la déclaration de TVA<br>- La comptabilisation de la déclaration et de son paiement |
| 9. La pratique du système centralisateur |
| **M3. ADMINISTRATION DU PERSONNEL (66)** |
| 1. Le décompte des heures travaillées |
| 2. La composition de la rémunération |
| 3. Le calcul de l'IR sur salaire |
| 4. Le calcul des charges sociales |
| 5. L'établissement des déclarations fiscales et sociales |
| 6. La comptabilisation de la paie |
| **M4. LES TRAVAUX DE FIN D'EXERCICE (165)** |
| 1. L'objet des travaux de fin d'exercice |
| 2. L'inventaire extracomptable |
| 3. Les amortissements :<br>- Définition et rôle<br>- Le mode d'amortissement linéaire<br>- Le mode d'amortissement dégressif<br>- La comptabilisation des amortissements<br>- La cession des immobilisations |
| 4. Les provisions<br>- Les provisions pour dépréciation<br>- Les provisions pour risques et charges |
| 5. L'ajustement des comptes de stocks et en-cours |
| 6. la régularisation des charges et des produits |
| 7. les écritures de regroupent et de détermination du résultat de l'exercice |
| 8. l'impôt sur le résultat : cas de l'impôt sur les sociétés (IS) :<br>- Le champ d'application<br>- Détermination du résultat fiscal :<br>- La liquidation de l'IS<br>- Le paiement de l'IS<br>- La comptabilisation de l'IS |

Royaume du Maroc ★ Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

| |
|---|
| 9. l'établissement des documents de synthèse :<br>- le bilan<br>- le CPC<br>- les principaux tableaux de l'ETIC |
| 10. les écritures de clôture et de réouverture des comptes |
| **M5. DROIT COMMERCIAL (66)** |
| 1. Notions de droit |
| 2. Les sources de droit |
| 3. L'organisation judiciaire au Maroc |
| 4. Les personnes et les biens |
| 5. Les obligations et les contrats |
| 6. Le commerçant |
| 7. Le fonds de commerce |
| **M6. LOGICIELS DE GESTION (128)** |
| 1. La pratique du logiciel de comptabilité :<br>- Installation du logiciel<br>- Création du fichier comptable<br>- Paramétrage<br>- Utilisation des principales fonctions |
| 2. Utiliser les fonctions d'un logiciel de gestion commerciale<br>- Installation du logiciel<br>- Création du fichier commercial<br>- Paramétrage<br>- Utilisation des principales fonctions |
| 3. Utiliser un logiciel de paie<br>- Installation du logiciel<br>- Création du fichier de paie<br>- Paramétrage<br>- Utilisation des principales fonctions |
| **M7. COMTABILITE DE GESTION (128)** |
| 1. Objectifs et concepts fondamentaux de comptabilité de gestion :<br>- Objectifs<br>- Notions de coûts et coûts de revient<br>- Les charges de gestion |
| 2. L'évaluation des stocks : inventaire permanent :<br>- Typologie de stocks<br>- Evaluation des stocks<br>- Fiches de stocks |
| 3. Le coût complet:<br>- Définition et méthodologie<br>- Répartition des charges indirectes |

Royaume du Maroc ★ Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports ★
Centre National de l'Evaluation des Examens

- Calcul des différents niveaux de coût

4. Les en-cours, déchets, rebuts et sous-produits

5. Le coût variable :
- Définition et concept
- Les charges variables
- Les charges fixes
- Le coût total
- La marge sur coût variable
- Le résultat
- Le compte d'exploitation différentiel
- Le seuil de rentabilité

6. L'imputation rationnelle des charges fixes :
- Définition
- Méthodologie
- Intérêt de l'imputation rationnelle

**M8. MATHEMATIQUES FINANCIERES (66)**

1. Les intérêts composés :
- Principes des intérêts composés
- Valeur acquise
- Taux proportionnels et taux équivalents
- Valeur actuelle
- Evaluation du capital à une époque quelconque
- Equivalence des capitaux

2. Les annuités:
- Généralités
- Valeur acquise par une suite d'annuités constantes
- Valeur actuelle d'une suite d'annuités constantes
- Evaluation d'une suite d'annuités constantes à une époque quelconque

3. Les emprunts indivis :
- Généralités
- Les modalités de remboursement
- Les emprunts remboursables par amortissements constants
- Les emprunts remboursables par annuités constantes
- Les emprunts remboursables en une seule fois

**M9. ANALYSE FINANCIERE (96)**

1. Concepts fondamentaux, objectifs et approches de l'analyse financière :
- Les notions de base
- Les objectifs de l'analyse financière
- Les approches de l'analyse financière
- Méthodologie de diagnostic financier

Royaume du Maroc ★ Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports ★
Centre National de l'Evaluation des Examens

2. Analyse des performances de l'activité :
- Etablissement des soldes intermédiaires de gestion

- Calcul des principaux ratios
- La CAF et l'autofinancement

3. Analyse de la structure financière de l'entreprise :

- Le bilan fonctionnel :
  - L'intérêt du bilan fonctionnel
  - La structure du bilan fonctionnel
  - Le FRNG, le BFR et la trésorerie net
  - Les principaux ratios issus du bilan fonctionnel
- Le bilan financier :
  - L'intérêt du bilan financier
  - La structure du bilan financier
  - Le FRF et le BFR
  - Les principaux ratios issus du bilan financier

4. Analyse de la rentabilité :

- Rentabilité économique
- Rentabilité financière
- Relation entre rentabilité économique et rentabilité financière

**M10. Les budgets (96)**

1. Les procédures d'élaboration des budgets
2. Le budget des ventes
3. Le budget des investissements
4. Le budget des charges
5. Le budget de trésorerie
6. Les documents de synthèse prévisionnels (bilan et CPC)

**M11. LEGISLATION DU TRAVAIL (64)**

- Généralités
- Le contrat du travail :
- Caractéristiques du contrat de travail
- Typologie des contrats de travail
- Les obligations de l'employeur
- Les obligations du salarié
- La durée du travail
- Le régime de la sécurité sociale
- Les accidents de travail

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

| |
|---|
| • La cessation du contrat du travail |
| • La représentation des salariés |
| • Les conventions collectives |
| **M12.CREATION D'ENTREPRISE (64)** |
| 1. Le contexte général de création d'entreprise |
| 2. L'étude économique |
| 3. L'étude technique |
| 4. L'étude juridico- fiscal |
| 5. L'étude financière |
| 6. Les formalités administratives de création de l'entreprise |

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens